

## MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944  
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38  
[contact@dompierresurmont.fr](mailto:contact@dompierresurmont.fr)

Dompierre-sur-Mont, le 17/05/2023

### Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 03 avril 2023 à 20h30

Date de Convocation : 09.05.23  
Date d’Affichage : 09.05.23

Nb de conseillers en exercice : 11  
Présents : 11                      Votants : 11

Etaient présents : BAKKER Jilles, BECAUD Thierry, CHAUVIN Romain, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, MENOILLARD Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude, VERNIER Fabienne.

Excusés :

Secrétaire de séance : Fabienne VERNIER

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Guy PIETRIGA, Maire, déclare la séance ouverte à 20 h 30.

**Compte-rendu conseil** du lundi 03 avril 2023 : sans observation

#### **1 Enfouissement réseaux (délibération)**

La majeure partie de l'enfouissement des réseaux a été réalisée entre 2019 et 2022. Il reste donc aux deux extrémités du village le lotissement de l'Aubépine et la Rue de la Gare. Le Sidec sollicité a réalisé une étude et établi un devis global intégrant l'effacement des réseaux dans ces deux zones, les infrastructures téléphoniques et l'éclairage public.

Suite aux propositions du Sidec, un tableau récapitulatif a été présenté au conseil. Le reste à payer subvention déduite, par la commune s'élèvera à près de 100 000.00 €. Il semble donc impératif de revoir en détail ces opérations et de les planifier. Il est donc possible que ces travaux soient reportés en 2024, en fonction des recettes des ventes de bois de l'année.

#### **2 Décision modificative budget lotissement (délibération)**

Suite à une erreur technique, une décision modificative n'affectant pas l'équilibre budgétaire doit être prise :

- 7133-042 : variation des en-cours de production : - 45 964.86 €
- 7133-023 : variation des en-cours de production : + 45 964.86 €

Approbation à l'unanimité.

## **MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944  
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**  
[contact@dompierresurmont.fr](mailto:contact@dompierresurmont.fr)

### **3 Projet Saut Mortier**

Pour faire face aux besoins d'électricité en hausse et aux sécheresses récurrentes, EDF va installer une turbine-pompe qui puisera l'eau du lac de Coiselet en aval afin d'alimenter le barrage de Vouglans, un chantier gigantesque à 120 millions € et financé à hauteur de 21 millions par l'agence de l'eau. Le but de l'opération est de stocker l'eau en amont des barrages pour la réutiliser plusieurs fois afin de produire d'avantage d'électricité. Le concept n'est pas nouveau puisqu'il est largement utilisé dans les barrages alpins notamment en Suisse.

Contrairement à ce qui avait été indiqué, le conseil municipal ne doit pas délibérer sur l'opportunité de cette opération pilotée par EDF hydro-alpes qui gère les barrages installés sur la rivière d'Ain.

Des communes de Terre d'Emeraude Communauté étant impliquées, le conseil municipal se devait d'être informé.

### **4 Election des délégués sénatoriaux**

Selon les directives nationales, le conseil municipal est convoqué le vendredi 9 juin 2023 en vu de la désignation des délégués au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Les conseillers prennent acte de la date et de la nécessité de leur présence.

### **Questions diverses :**

#### *1) Fleurissement*

17 personnes ont répondu favorablement à la demande de la commune. Le fleurissement s'est déroulé dans de bonnes conditions, un seul regret le faible nombre de conseillers mobilisés sur cette opération. Heureusement les bénévoles habituels ont fait preuve d'efficacité et de rapidité. Qu'ils en soient remerciés.

#### *2) Vide grenier*

Malgré un temps maussade la manifestation a rencontré un vif succès. Le comité de rédaction recherche, pour le dompierre-mag d'éventuelles photos qui auraient été prises à cette occasion.

## **MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944  
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**

[contact@dompierresurmont.fr](mailto:contact@dompierresurmont.fr)

### 3) Bellecin avenir du site

La presse s'est fait largement écho de la position du conseil départemental et du président Pernot. Le maire à voulu apporter des précisions suivantes ; à cette heure :

- Terre d'Emeraude ne s'est pas prononcé sur une éventuelle reprise
- L'estimation du patrimoine n'est pas encore exactement connue
- Une étude financière est en cours pour mesurer l'éventuel impact financier sur le budget inter-communal.

Il est donc prématuré de faire courir bruits et rumeurs qui sont sans fondement aucun. Cela dit la décision pourrait être prise rapidement.

### 4) Dompierre mag

Le comité de rédaction se réunira prochainement et le magazine devrait paraître avant fin juin.

### 5) Comité d'animation et association du Bois Joli

Le maire demande à ce que les positions de chacun soit clairement précisées, l'association étant en sommeil. Il attend que ceux qui ont démissionné confirment leur volonté et qu'une réunion d'urgence soit organisée, celle-ci devra réunir le maximum de gens afin de décider de l'avenir des animations au village.

### 6) Décharge sauvage

Décidemment Dompierre n'en fini pas avec les incivilités. Des déchets et débris qui n'ont rien à voir avec l'herbe de tonte ou les branchages ont été déposés dans l'anonymat le plus complet. Félicitation à ces courageux pollueurs. La police intercommunale est en charge de l'enquête.

La question se pose de la fermeture définitive du lieu ou de l'implantation d'une barrière.

Les horaires d'ouvertures restent à définir et les personnes responsables restent à désigner.

### 7) Intervention gendarmerie / police

Une personne du village est décédée ce qui a motivé l'intervention de la police intercommunale et des pompiers.

Le conseil ne dispose pas d'autre information pour le moment.

**MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944

39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**

[contact@dompierresurmont.fr](mailto:contact@dompierresurmont.fr)

La séance est levée à 23h00.